

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT**

SEANCE du 09 avril 2026

DCC202652 Désignation des délégués au syndicat mixte Haute-Saône Numérique

Le neuf avril deux mille vingt-six à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le premier avril deux mille vingt-six, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 53

Présents votant (52)

Damien TAUNAY, Jean-Marie BRINGOUT, Véronique AMBERT-GRANDJEAN, Patrice COLNEY, Arnaud CHOLLEY, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Benjamin GRONDIN, Michel SARRAZIN, Régis LODS, Véronique STOLL, Stéphane LEVREY, Marie-Alyette JACQUES, Valentin FLEYTOUX, Nicolas PAILLOTET, Jean-Louis CHOBARD, Ludovic COTIN, Nicole ROUSSEL, Laurent TARD, Nicolas RICHARD, Énora GRISEY, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Christophe FOURNOT, David BALAUD, Philippe MOLLE, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Édith LUCIEN, Jérémy CHAMAGNE, Michaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Jean DESMARTIN, Virginie VILMINOT, Alexis HENRY, Hervé EPLE, René ROBERT, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Sophie TARAN, Christophe ROSSÉ, Véronique LOUIS, Romain WICKY, Xavier BATAILLE, Dominique DAVAL, Catherine BOURDIN, Régis BOILLOT, Christophe VALOT, Maryline ROBERT.

Ont donné pouvoir (1)

Marie-Pierre DUPRÉ à Laurent TARD.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 5711-1 ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte Haute-Saône Numérique ;

Le Syndicat mixte Haute-Saône Numérique (HSN), créé en 2014, a joué un rôle central dans le déploiement des infrastructures numériques très haut débit (THD) en Haute-Saône et s'oriente aujourd'hui vers le développement de services numériques : plateforme de données pour le SIG, applicatifs métiers...

Ce syndicat a pour mission l'établissement d'infrastructures et réseaux de communications à très haut débit et d'infrastructures de téléphonie mobile, la gestion, l'exploitation et la maintenance des infrastructures des réseaux, et le développement complémentaire d'usages numériques.

Le Président propose au conseil communautaire de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant au syndicat mixte Haute-Saône Numérique.

*Après en avoir délibéré, le conseil communautaire **désigne** les délégués suivants **à l'unanimité**.*

Titulaire	Suppléant
Bernard GAUDINET	Damien TAUNAY

Fait à SAULX, le 09 avril 2026
Le Président, Benjamin GONZALES.



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état